

**PROJET: PROMOUVOIR DES MINI-RESEAUX DANS LES PROVINCES MAURITANIENNES A L'AIDE DE TECHNOLOGIES HYBRIDES/ MINI-GRIDS.**

**TERMES DE REFERENCE**

pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'études international chargé d'évaluer le potentiel des projets Mécanisme de Développement Propre (MDP) en Mauritanie

**I. CONTEXTE**

La Mauritanie est signataire de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et à ce titre elle a été active dans les négociations de l'Accord Climat de Paris adopté lors de la Conférence des Parties 21 à Paris en 2015.

Le pays s'active à poursuivre une politique de décentralisation favorisant une meilleure implication des ministères sectoriels dans la prise en charge du changement climatique dans les stratégies sectorielles.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement mauritanien a activement promu, avec le soutien de ses partenaires au développement (FEM/PNUD), le présent projet d'évitement des émissions des gaz à effet de serre (GES) et contribuant à la fois au développement et à l'utilisation de sources d'énergie internes dans les provinces mauritaniennes.

Le Projet MINI-GRIDS cadre avec l'ensemble des traités internationaux de lutte contre les changements climatiques auxquels la Mauritanie a souscrit et notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ratifiée en 1994, le Protocole de Kyoto, ratifié en 2006, et récemment l'Accord de Paris, signé le 22 avril 2016, et dont le processus de ratification est dans une étape très avancée puisque l'accord a été signé le 1er décembre 2016.

Le Projet MINI-GRIDS compte contribuer à la participation active à la lutte contre les changements climatiques par la promotion de la réalisation des projets alliant à la fois le développement durable et la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Bien que le niveau d'émission de GES ne dépasse pas 2 TeCO<sub>2</sub> par habitant, la Mauritanie dispose d'un gisement important de réduction des émissions de GES qui doit être exploité via l'apport financier du MDP et des autres mécanismes de marché carbone qui représentent une source de financement additionnel significative.

Le premier jalon de la contribution du Projet MINI-GRIDS dans la lutte contre le changement climatique est de conseiller la Mauritanie à tirer profit du grand potentiel en ressources renouvelables dont elle dispose (éolien, solaire, biomasse, etc.) et de s'affranchir d'une forte dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés qui pèsent lourd sur sa balance commerciale.

C'est en vue de la mise en œuvre de cette contribution que le Projet compte recruter un Bureau d'études ou un Cabinet d'études international qui aura la charge du montage de la stratégie de valorisation des potentiels crédits MDP, leur estimation, et l'initiation des échanges avec les principaux acteurs pouvant valoriser les

crédits carbone potentiels afin de d'apporter les meilleures offres d'achat et de financement des crédits carbone qui en seront issus.

## **II. OBJECTIF GENERAL**

L'objectif de cette consultation est d'évaluer l'éligibilité du potentiel de projets MDP en Mauritanie. Cette éligibilité doit se baser sur les réalisations de l'opérateur public d'électricité, la SOMELEC, dans le milieu urbain et les réalisations portant sur des Minigrids dans le rural (APAUS et ADER).

Il est également attendu des recommandations relatives au type d'acteurs les plus à même de valoriser les différents crédits carbone en fonction de leur source, ainsi qu'une synthèse des options possibles de valorisation de ces réductions d'émissions et des types de certification possibles les plus adaptées aux projets.

La consultation pourra initier les contacts avec les acteurs les plus adaptés afin d'envisager leur valorisation.

Et enfin le dernier objectif assigné est l'accompagnement de la Mauritanie dans le processus de négociation de l'enregistrement des projets éligibles auprès des acteurs choisis ainsi que de proposer une potentielle stratégie d'utilisation de ces crédits carbone pour faire avancer les objectifs du pays.

## **III. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Les objectifs spécifiques et les tâches rattachés à cette consultation sont :

### **En matière d'évaluation des projets :**

- La collecte des informations, données, et documents nécessaires pour le développement et la promotion des projets ;
- L'identification de la certification la plus adaptée par projet ;
- L'analyse de l'éligibilité de chaque projet au MDP et ou à un autre mécanisme de marché, inclus mais non limité à l'applicabilité de la méthodologie et l'analyse de l'additionnalité potentielle.

### **En matière d'élaboration de documents :**

- Synthèse des projets potentiellement éligibles ;
- Synthèse des sources de valorisation potentielles des crédits carbone en découlant ;
- Synthèse des options possibles de valorisation de ces réductions d'émissions ;
- Proposition d'un plan de mise en œuvre de la valorisation de ces réductions
- Élaboration des documents descriptifs de projet sommaires pour la présentation auprès des acteurs
- Demande de Lettre d'Approbation (LoA) à l'Autorité Nationale (AND) du pays hôte.

### **En matière de support et d'enregistrement :**

- Identification, négociation et sélection de cabinets d'audit (DOE) qualifiés.
- Appui tout au long de la procédure de validation, y compris lors de l'audit sur site, réponses aux questions techniques.
- Suivi de la demande d'enregistrement (réponses aux éventuelles questions).

#### **IV. CONDUITE DE LA CONSULTATION**

La Coordination du Projet MINIGRIDS, qui coordonnera les différentes phases de la mission, veillera à ce que soient mises à la disposition du Cabinet toutes les informations et documents nécessaires à la réussite de sa mission.

Le Cabinet fournira un rapport à la fin de la Mission, qui fera l'objet d'une validation par un comité de suivi qui sera mis en place et qui comporte tous les intervenants au Projet (Coordination du Projet MINIGRIDS, PNUD, MPEM, MEDD, etc.).

#### **V. PROFIL REQUIS DU BUREAU D'ETUDE/ CABINET**

Le Cabinet international devra avoir les expériences avérées suivantes :

- au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration et le coaching de réalisation des projets MDP ; l'élaboration et la conduite des projets MDP et du marché volontaire ainsi que l'accès à la finance carbone ;
- avoir des compétences avérées dans les domaines de la planification, de la capitalisation et de la gestion des projets, des règles et procédures MDP et les autres mécanismes de marché ;
- Etre reconnu à l'échelle africaine ou mondiale et justifiant des références dans les divers domaines du Changement Climatique tels que la tendance lourde des négociations climatiques, le devenir du MDP et du marché carbone en général, la gouvernance, etc. ;
- Etre capable de travailler en Français avec une bonne connaissance de l'Anglais.

Le Cabinet mettra en place le personnel suffisant et de qualité pour assurer les prestations requises et un travail de qualité pendant toute la durée de la mission.

Le Cabinet devra proposer au minimum une équipe ayant au minimum les profils clé suivants:

##### **a) Chef de mission:**

Le chef de mission sera responsable de la coordination générale de la mission avec l'objectif principal d'assurer le déroulement normal en termes de délais, de qualité et de coûts. Il fera tout pour minimiser l'impact des difficultés qui pourraient surgir en cours d'exécution. Il aura obligation de tenir informé régulièrement le Coordinateur du Projet MINIGRIDS sur l'avancement des travaux et dans un délai de 24 heures en cas de difficulté ou imprévu majeur.

##### **Profil du Chef de mission :**

- Etre titulaire d'au moins un diplôme de niveau master (Bac+5) dans le domaine de l'économie de l'Energie, sciences de l'environnement ou tout autre domaine jugé pertinent ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences dans la conduite d'études ou la gestion de politiques relatives aux changements climatiques ou à l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance des questions de changements climatiques ;
- Avoir réalisé des expériences similaires en termes de nature et d'envergure dans la conduite de revues des dépenses publiques relatives à l'environnement ou au changement climatique ;
- Démontrer une bonne compréhension des TDR/Approche méthodologique/Calendrier de travail proposée.

**b) Autre personnel :**

Le Cabinet proposera le personnel complémentaire qu'il jugera utile à la qualité des études et du produit final.

L'attention est attirée sur la contrainte de calendrier, qui impose de démarrer au plus tôt les collectes d'information et d'envisager des équipes travaillant en parallèle.

**VI- LANGUES:**

- La langue de la mission est le français.
- La connaissance de l'anglais est un atout.

**VII. RESULTATS/PRODUITS ATTENDUS**

- Des fiches de présentation des projets MDP envisagés pour leur présentation auprès des organismes ;
- Le volume des crédits carbone définis,
- Des revenus annuels potentiels estimés et les stratégies possibles de leur valorisation
- Une proposition de stratégie de valorisation et de mise en œuvre,
- Les meilleures offres d'achat des réductions d'émissions potentielles générés par ces projets sont proposées.

**VIII. DUREE, LIEU DE LA MISSION**

Durée : 3 mois hors délais d'approbation des rapports

Lieu : Nouakchott et site des projets

Nouakchott, le 04 décembre 2017

Approuvé par

**José Levy**  
**Représentant Résident Adjoint Programme**